



“Retrouver les ressorts d'une citoyenneté active et partagée, ce sera notre principal défi collectif pour les prochains mois ; mais ça ne sera pas le seul”.

“une ville moderne et à la pointe, dans bien des domaines”

“une ville forte d'une gestion assainie et d'une administration efficace”.

Bonjour à toutes et à tous,

En cette période de fragilité, nous n'avons pas le droit de compromettre le vivre ensemble ! De la même manière que nous n'avons pas le droit de diminuer la qualité des services que nous vous proposons. Nous devons être vigilants. La crise économique, sociale, financière, qui secoue notre pays et à laquelle nous n'échappons pas, nous impose une maîtrise rigoureuse de nos dépenses et accélère la nécessaire mutation des collectivités locales.

- L'État baisse les contributions aux communes de façon drastique. Il asphyxie littéralement les municipalités.
- Il prive nos concitoyens d'un quotidien convenable et hypothèque leur avenir.
- Une seule et unique feuille de route : moderniser et rationaliser notre action quotidienne, pour ne rien sacrifier du service public.

Retrouver les ressorts d'une citoyenneté active et partagée, ce sera notre principal défi collectif pour les prochains mois ; mais ça ne sera pas le seul.

Notre époque est à la charnière entre deux mondes. Un monde qui s'éteint, parfois progressivement parfois brutalement, et un autre que nous avons le devoir d'imaginer.

Cela nous concerne tous, collectivement et individuellement.

Pour y parvenir, nous devrons continuer à nous adapter. S'adapter ne signifie pas faire table rase du passé, détruire ce qui fonctionne, ou renoncer à ce qui fait notre singularité.

S'adapter, ne pas subir, ne pas vivre ces mutations comme des contraintes mais comme des opportunités.

C'est sur cette conviction que nous avons choisi de piloter l'action municipale.

Ceux qui prétendent que l'on pourrait poursuivre comme avant, les chantres du « toujours plus de dépenses » financées par « toujours plus de dettes », ceux-là font fausse route, aveuglés par de vieilles lunes. Espira prend au contraire un tout autre chemin.

Celui d'une ville moderne et à la pointe dans bien des domaines.

Celui d'une ville forte d'une gestion assainie et d'une administration efficace.

La gestion publique de demain s'invente près de vous, près de la société civile, dans nos communes et nos intercommunalités. Si l'État demeure un partenaire incontournable, nous devons de plus en plus faire sans lui et compter sur nos propres forces. Personne ne conteste la nécessité de réduire les dépenses publiques et il est bien normal que les collectivités locales participent à cet effort.

**“Mais je le
redis,
nous n'allons
pas
augmenter
les impôts,
et nous
continuerons
de réaliser
d'importants
projets
structurants”.**

**“Contrôle de
gestion”
Encore un nouvel
outil mis en place
dans notre
collectivité”**

**“Tous les
achats sont
validés
par
“la Chaîne
Achat”.**

- Notre mode de gestion nous rend capable de répondre à nos besoins, sans préempter pour autant ceux des générations futures.
- Nous nous attachons à travailler en ce sens depuis bientôt trois ans et des bases solides ont ainsi été posées.
- Le redressement financier est d'ores et déjà amorcé.

Si, au lieu de prendre le problème à bras le corps, nous nous étions voilés la face, cela aurait donné simplement une augmentation continue des impôts chaque année !

Mais je le redis, nous n'allons pas augmenter les impôts, et nous continuerons à réaliser d'importants projets structurants.

Car notre commune manque gravement d'investissements nécessaires au « bien vivre de tout un chacun ».

Pour être plus clair, vous me permettrez de dire « on a toujours payé des impôts à Espira, aujourd'hui on voit au moins à quoi ils servent ».

« Gouverner c'est prévoir » et depuis 3 ans, nous avons gouverné et nous avons prévu !!!

Nous prévoirons encore les prochaines années. Tout en continuant à maîtriser nos dépenses, avec comme limite le maintien de la qualité du service que l'on vous doit !

Cela se traduit par la réorganisation de nos services, mais aussi par l'optimisation de nos achats, la rationalisation de nos missions. Depuis trois ans, nous dégageons ainsi les marges de manœuvre nécessaires et conformes avec notre feuille de route.

Ces mesures établies grâce à notre contrôle de Gestion (*encore un nouvel outil mis en place dans notre collectivité et qui n'existe que trop peu dans les collectivités territoriales*), nous permet sans rogner sur la qualité des services publics, de faire des économies importantes en section de fonctionnement.

Tous les achats sont validés par « la Chaîne Achats » *encore un nouvel outil de gestion créé, indispensable pour l'optimisation de nos engagements financiers*. Ce mode de gestion, nous permet sans toucher aux impôts, juste en faisant des économies, de réaliser 4 ans de programmations de remise à neuf de nos rues de village.

Durant ces 3 premières années de mandat, nous avons réalisé, 2 734 000€, de notre programmation d'investissements.

Cela a coûté à la commune 356 000€ de ses deniers.

Grâce à notre mode de gestion, nous avons réalisé, 840 000€ de recettes exceptionnelles (*lotissement communal*).

Cela revient à dire, que la commune a investi pour 2 734 000€, tout en s'enrichissant de 484 000€.

Comme vous l'avez compris, chers Amis, depuis notre Election, nous sommes plus orientés dans le savoir-faire que dans le faire-savoir.

Notre projection pour la deuxième partie de mandat, sera à l'identique de la première partie pour la rénovation de nos rues et réseaux. Nous allons aussi réaliser le projet « **Amélioration du centre-bourg** », par la construction d'une Halle de Commerces de proximité, un Centre Culturel, et le réaménagement de tout « l'Espace Teulière ».

“L’avenir que nous vous proposons est un avenir que nous prévoyons positif et exemplaire”.

Aujourd’hui mon équipe et moi-même ne souhaitons penser qu’à demain.

L’AVENIR que nous vous proposons, est un avenir que nous prévoyons positif et exemplaire.

Bien-sûr cela a changé fondamentalement les pratiques quotidiennes, cela était nécessaire pour tous nos agents. La notion de performance est identifiée comme obligatoire. Je rassure tout le monde tout ceci est fait dans le cadre règlementaire, dans un souci permanent d’écoute et d’amélioration de l’environnement de travail de tous les personnels. Cela permet d’avancer dans un bon état d’esprit, car point n’est besoin de rappeler la conjoncture négative dans notre Pays. Tous ceux, déterminés comme nous, à rendre notre commune plus rayonnante, plus solidaire, plus respectueuse de l’environnement sont invités à nous rejoindre.

Amicalement vôtre !

DÉMOGRAPHIE

A l’occasion de chaque parution du « Mot du Maire », je joindrai une synthèse relative à un dossier important pour notre commune.

Pour cette première, je commence par la **COURBE DÉMOGRAPHIQUE** de notre village.

Grâce à l’INSEE, nous pouvons avoir un regard sur celle-ci, qui nous permettra de constater l’évolution démographique, liée de mon sens à plusieurs facteurs.

Le premier est sans aucun doute l’économie, basée essentiellement sur l’agriculture, avec comme bornes de 1793 à 1962 où nous étions 1481 habitants.

L’ouverture de carrières sur notre commune a apporté une activité économique différente et par conséquent une population supplémentaire entre 1960 et 1990 la population croît et atteint les 2196 habitants.

La deuxième, est politique, les réformes territoriales successives, avec la création d’EPCI (*intercommunalité*), vont faire entrer notre commune dans une nouvelle ère, celle du bassin de vie, de la communication, de la mutualisation, du service. De 1995 à 2005, nous allons passer à 2850 habitants.

Espira va très vite être identifiée, par les aménageurs, comme potentiel certain. La proximité, la liaison directe avec notre Préfecture Perpignan, sur cette période va voir jusqu’en 2014, notre commune croître pour atteindre les 3530 habitants.

Tout cela, **sans aucune politique de ville définie, sans aucun regard avec la loi SRU promulguée en 2000**, qui nous oblige à avoir 20% de logements sociaux à partir de 3500 habitants. Divers programmes résidentiels ou collectifs seront accordés sur cette période, rendant impossible l’organisation obligatoire de mixité sociale voulue par le législateur, au moment où je vous écris.

Si nous avions voulu rester en deçà de ce contingent, il aurait fallu que cette décision se prenne, dans les années 1995, en gelant le foncier (*par exemple*), au travers de notre PLU.

Constat :

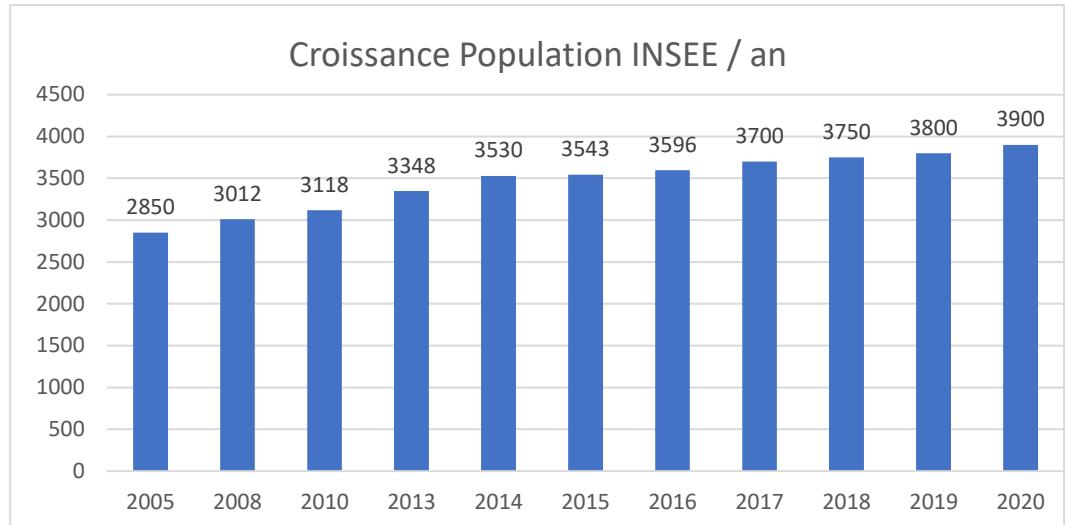
Aujourd’hui, étant mis devant le fait accompli, nous sommes dans l’obligation de réaliser les logements sociaux nécessaires au contingent prévu par la loi.

“nous sommes dans l’obligation de réaliser les logements sociaux nécessaires au contingent prévu par la loi”.

“Le constat est qu'il manque 120 logements sociaux pour la période 2015/2019”.

“Je suis et serai très attentif sur ce dossier, afin d'assurer et maintenir notre commune à la “taille humaine”.

La prospective des tableaux annexés, sont là pour en attester.



Le constat est qu'il manque 120 logements sociaux, pour la période 2015-2019. Grâce à la mutualisation réalisée avec les autres communes de la communauté urbaine, nous ne devrions en construire qu'une soixantaine. (*Sur ce laps de temps c'est beaucoup me direz-vous*).

Il s'agit pour nous d'un héritage. Sachez, chers concitoyens que cela ne nous enchantera pas, (*je ne fais référence là, qu'au délai très court de réalisation*), mais il faut être conforme avec la loi. Sachant que nous risquons, une carence financière pour le non-respect lié au contingent manquant, avec de toute façon l'obligation de les construire.

Pour cela, une stratégie a été identifiée, afin de relever ce challenge et permettre une intégration urbanistique cohérente. (*Sachant de plus, que ce type de réalisations n'apporte aucune recette fiscale à notre commune, que des coûts induits*).

Nous avons identifié un terrain jouxtant le lotissement « Les Jardins d'Anna », sur cette parcelle un opérateur social devrait construire 47 logements. (*Deux petits collectifs, et une quinzaine de villas*). L'avant-projet a déjà été présenté au Conseil Municipal, **une réunion publique d'information devrait avoir lieu après le premier trimestre**.

Comme vous l'avez constaté, je l'espère, les seuls aménagements réalisés sur notre ville sont communaux. Cela permet de réaliser trois axes très importants, vu la situation.

Intégrer les logements sociaux dans le résidentiel, maîtriser la quantité et la qualité des constructions et enfin de réaliser des bénéfices exceptionnels, qui nous permettent d'investir dans le nécessaire manquant (rues, réseaux, infrastructures, aménagements divers), sans avoir recours à l'augmentation des impôts.

Je suis et serai très attentif sur ce dossier, afin d'assurer et maintenir notre commune à la « taille humaine ». La prospective des tableaux annexés, sont là pour en attester.

Accueil Population :

MANDAT 2008 - 2014			
2008	2010	2013	2014
162	106	230	182
Moyenne / an			
136 habitants			

MANDAT 2014 - 2020					
2015	2016	2017	2018	2019	2020
13	53	104	50	50	100
Moyenne / an					
74 habitants					